

**Monsieur Édouard PHILIPPE**

Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 Rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

Paris, le 28 mai 2020

Monsieur le Premier ministre,

Je tenais tout d'abord, au nom de tous les signataires du courrier portant sur l'impact de la crise pour les stations thermales, à vous remercier vivement pour la réponse détaillée que vous avez pris le temps de nous apporter.

Aujourd'hui nous vous sollicitons à nouveau en tant que membres du Groupe d'étude thermalisme afin de vous alerter sur les conséquences inquiétantes de la crise sur les Entreprises publiques locales (EPL) de Tourisme, Culture et Loisirs.

Les 337 EPL de ces filières ne sont pas préservées des incidences de la crise. Aujourd'hui des centres thermaux, des ports de plaisance, des parcs de loisirs, des remontées mécaniques, des stations de montagne et de nombreuses structures se trouvent fortement impactées et ont besoin de soutien.

Pourtant, elles sont exclues du plan tourisme et ne peuvent donc pas bénéficier des exonérations de charges patronales de mars à juin, de l'accès au prêt tourisme, de l'accès au PGE saison, de l'accès au fond de solidarité ou du chômage partiel jusque fin septembre (pour les EPL qui ne réalisent pas plus de 50 % de leur chiffre d'affaire par leur activité commerciale).

Assimilées à des régies subventionnées, leur statut ne permet pourtant aucune aide spécifique. Les EPL (sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales) dépendent en effet du code du commerce, s'acquittent de l'impôt sur les sociétés, de la TVA, de la taxe sur les salaires, des charges sociales et patronales, d'assurances et emploient du personnel de droit privé. Elles se rapprochent davantage d'entreprises du tourisme que de collectivités territoriales.

Par ailleurs, ces structures sont précieuses, elles font travailler 14 000 personnes directement, 41 000 personnes de façon indirecte, elles génèrent un chiffre d'affaire

conséquent de 1,3 milliards d'euros et en cela participent au développement économique et au dynamisme de nos territoires. Elles doivent être préservées.

Sans soutien face aux difficultés qu'elles rencontrent dans cette crise historique, c'est leur vitalité, leur viabilité qui est directement menacée.

Monsieur le Premier ministre, il est important de ne pas oublier les EPL dans le plan de relance et de soutien au tourisme. Elles occupent une place importante dans le paysage local et représentent un maillon essentiel de notre économie.

Nous vous remercions vivement pour votre attention et espérons rapidement trouver une solution pour ces entreprises.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

*En copie : Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances*

Signataires :

**Jean-Bernard Sempastous**, député des Hautes-Pyrénées

**Fabrice BRUN**, député de l'Ardèche